



### Représentants emploi

- pôle emploi :
- madame Cathy SIROP, responsable de service, en qualité de titulaire, ou son représentant.

### Représentants de la sphère professionnelle et sociale

- madame Patricia GACQUERRE, responsable territoriale solidarités d'Arras sud en qualité de représentant de l'insertion sociale et professionnelle, ou son représentant.

### Représentants des bénéficiaires du RSA

Un représentant des bénéficiaires du RSA désigné par tirage au sort parmi la population des bénéficiaires du RSA du département.

### **Article 2 :**

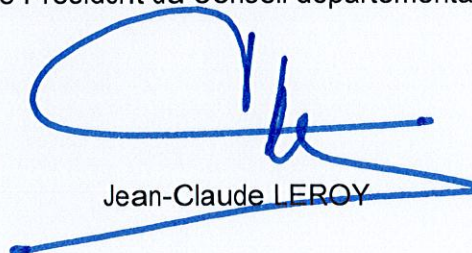
La durée du mandat d'un membre de l'EP, hormis le représentant des bénéficiaires du RSA, est illimitée ; cependant, le mandat cesse lorsque le membre le demande expressément ou si celui-ci perd la qualité en raison de laquelle il a été nommé, en cas de démission ou d'empêchement définitif.

### **Article 3 :**

Tout membre, qui démissionne de son mandat ou perd la qualité en raison de laquelle il a été nommé, cesse d'être membre de l'EP ; il est remplacé dans les meilleurs délais.

Arras, le 22 NOV. 2022

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Claude LEROY